

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 211 Vœu relatif à la désignation d'un lieu en hommage à Jim Morrison.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le vœu adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil de Paris du 17 décembre 2013 ;

Considérant la carrière exceptionnelle de cet artiste, chanteur, cinéaste, poète américain et co-fondateur du groupe de rock « Les Doors » ;

Considérant qu'il a vécu dans le 4^e arrondissement et qu'il est mort à Paris ;

Considérant qu'il est enterré au cimetière du Père-Lachaise et que sa tombe est un lieu de culte pour les fans du monde entier ;

Considérant que la Ville de Paris - et Mme Hidalgo en particulier puisque c'est elle-même qui a répondu en séance à ce vœu - s'est engagée, lors de ce Conseil de décembre 2013, à ce que la Ville de Paris rende hommage à Jim Morrison en attribuant son nom à un espace public parisien, place ou rue, établissement culturel ;

Sur la proposition de Jérôme DUBUS et des élus du groupe Parisiens, Progressistes, Constructifs et Indépendants,

Emettent le vœu :

- Que la Ville de Paris respecte son engagement et rende enfin hommage à Jim Morrison, par l'attribution de son nom à un lieu ou un espace public parisien.